



Travail dimanche férié doit il être compté double

Par **vero**, le **15/11/2007** à **23:50**

Bonjour

Je travaille dans une maison de retraite privée, j'ai un week end sur deux de travail.

J'ai travaillé 8h ce dimanche 11 novembre (c'était mon week end de travail) et il se trouve qu'on ne va me payer que 8h.

Est ce normal ? ou bien me doit-on les heures travaillées, comptées doubles du fait que c'était un jour férié ?

Merci d'avance pour votre réponse.

Cordialement